

7 janvier 2014

**PROVINCE DU QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 7 janvier 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145 rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire  
M. Patrice Brien, conseiller  
M. Denis Vel, conseiller  
M. Jacques Jasmin, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
M. Maurice Boudreau, conseiller  
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale fait fonction de secrétaire.

Cinq résidents sont présents.

M. Louis Coutu, maire souhaite la Bonne Année à tous.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 3 et 19 décembre 2013 et la séance extraordinaire du 19 décembre portant exclusivement sur le budget;
- 3.1 Suivi au procès-verbal;
4. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
- 4.1 Installation de la caméra SOLTED III;
5. Correspondance;
- 5.1 Résolution d'appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des postes;
6. Avis de motion et présentation du projet de règlement du Code de déontologie des élus municipaux;
7. Dépôt des rapports portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est 100\$ ou plus;
8. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
9. Adoption de l'offre de service –Révision du plan de sécurité civile intermunicipal;
10. Voirie;
- 10.1 Suivi chemin Vallières
- 10.2 Suivi miroir Sainte-Anne Nord
11. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
12. Suivi : Dossier 8e rang;
13. Suivi : Lumières Dell ;
14. Dépôt de l'Analyse du potentiel récréotouristique;
15. Affaires nouvelles;
- 15.1 Formation Introduction à la sécurité civile;
- 15.2 Boîtes aux lettres brisées;
- 15.3 Documents nouveaux arrivants;
16. Période de questions;
17. Levée de la session.

2014-01-01

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu,

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu; et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Avez-vous passé un beau temps des fêtes?

M. le maire répond à la question et appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2014-01-02

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE, DE L'AJOURNEMENT DU 19 DÉCEMBRE AINSI QUE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2013 -BUDGET

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie des procès-verbaux du 3 et 19 décembre 2013;

Qu'une dispense de lecture des procès-verbaux est accordée à Mme René;

**Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin et appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu**

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 3 décembre et de l'ajournement au 19 décembre ainsi que la séance extraordinaire du 19 décembre 2013 soient acceptés tels que rédigés;

M. le maire demande le vote pour l'adoption des procès-verbaux: tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### 3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

**FÊTE DE NOËL** : Notre participation est très appréciée par l'équipe école et les jeunes.

**POIND D'EAU 6<sup>E</sup> RANG** : Le point d'eau est encore gelé. Nous essayerons du sel.

M. le maire, Louis Coutu, appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2014-01-03

## 4. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

**Proposé par : M. Denis Vel**

**Appuyé par : M. Réal Vel**

**Et résolu** que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	13 456.96
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	151.13

02-320 TRANSPORT	15367.35
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	142.96
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	0
02-700 LOISIRS ET CULTURES	2605.00
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	
SOUS TOTAL	31723.40
Remise fédérale	
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	930.51
Remboursement client au crédit	
Total	32653.91

Rapport des dépenses durant le mois de décembre 2013 : 0 \$  
Salaires déboursés à la séance du 7 janvier 2014 1797.79\$  
(Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)

GRAND TOTAL 34 451.70\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2014-01-04

#### **4.1 INSTALLATION DE LA CAMÉRA SOLTEK III**

Considérant que nous avons déjà adopté la résolution 2013-08-124 pour autoriser l'installation du système SOLTEK III;

Considérant que la dépense de la partie déléguée au maître électricien est maintenant connue;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise le paiement de la facture au montant de mille six cent vingt-et-un dollars et quarante-trois sous (1621.43\$);

Que ce montant sera pris dans le fonds réservé carrières et sablières;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **5. CORRESPONDANCE**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2014-01-05

#### **5.1 RÉOLUTION D'APPUI AU SINDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP)**

Considérant que nous désirons appuyer le STTP pour le maintien des services postaux;

Considérant que le STTP suggère deux avenues pour l'avenir des services qui sont :

1. de prendre en considération, dans le cadre du prochain examen du *Protocole du service postal canadien*, des manières novatrices de générer des revenus postaux, y compris la prestation de services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

2. d'apporter des améliorations au *Protocole du service postal canadien* et veille à ce que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du *Protocole*.

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité appuie la démarche du STTP;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-01-06

#### **6. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le conseiller Jacques Jasmin donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil pour être adoptées.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

#### **7. DÉPÔT DES RAPPORTS PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DONT LE TOTAL EST DE 100\$ ET PLUS**

Lors de la séance du 7 janvier 2014, Mme Majella René présidente d'élection a pu constater que tous les membres du conseil avaient remis le dit rapport. Le rapport sera transmis au Directeur des Élections pour finaliser cette obligation.

#### **8. DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Lors de la séance du 7 janvier, Mme Majella René directrice générale et secrétaire-trésorière a constaté que tous les membres du conseil avaient rempli le formulaire prévu à cette fin. L'avis sera envoyé au MAMROT pour finaliser ce dossier.

#### **9. OFFRE DE SERVICE-RÉVISION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE INTERMUNICIPALE**

Le dossier est remis à la prochaine séance du conseil. Les membres du conseil désirent plus d'informations avant de prendre une décision dans ce dossier.

#### **10. VOIRIE**

10.1 CHEMIN VALLIÈRES : L'entente avec le propriétaire a été signée en décembre;

10.2 MIROIR : Actuellement nous sommes à regarder l'emplacement pour optimiser l'installation d'un miroir avant d'officialiser notre demande au MTQ;

10.3. SABLAGE DES CHEMINS : Nous avons constaté que la rue de la Rochelle n'est pas sablée. M. Brien va aviser l'ouvreur des chemins. Nous avons constaté que les chemins ont été scarifié ce qui a grandement amélioré la circulation suite à la vague de verglas.

10.4. CHEMIN GRANDE LIGNE : Aviser le ministère des Transports pour la section du chemin Grande Ligne qui est difficilement carrossable;

10.5. DÉPENSES NON BUDGÉTÉES : Nous aurons des dépenses supplémentaires occasionnées par le verglas.

## **11. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

## **12. SUIVI DOSSIER 8<sup>E</sup> RANG**

Le dossier suit son cours. Nous sommes en attente d'une réponse à notre demande de médiation.

## **13. SUIVI DOSSIER : LUMIÈRES DELL**

Nous mandats Mme Majella René, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les appels d'offres pour qu'à la séance de février une décision puisse être prise.

## **14. DÉPÔT DE L'ANALYSE DU POTENTIEL RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Nous avons reçu le rapport de l'analyse du potentiel récréotouristique. Nous avons des pistes à analyser et possiblement à développer. Les membres du conseil étudieront les possibilités de poursuivre dans ce domaine avec la firme DAA STRATÉGIES en partenariat avec le CLD du Val-Saint-François.

2014-01-07

## **15. AFFAIRES NOUVELLES**

### **15.1 FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE »**

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL  
APPUYÉ PAR : PATRICE BRIEN  
ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise MM. Jacques Jasmin et Denis Vel à assister à la formation « Introduction à la sécurité civile » qui se tiendra le mardi le 11 février 2014 de 18 h 30 à 22 h 00 à la salle du Ciboulot de Valcourt;

Que le coût de la formation sera pris à même le budget de formation et les frais de représentation ainsi que les frais de déplacement seront remboursés sur preuve justificative;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**15.2 BOITES AUX LETTRES** : Nous aviserons le MTQ de cette problématique;

**15.3 DOCUMENTS NOUVEAUX ARRIVANTS** : Les documents seront mis à jour pour être prêt à distribuer.

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. Une suggestion de faire une piste de ski de fond. Il faut des bénévoles pour l'entretien; à voir pour la prochaine saison.
2. La rencontre Val en Forme s'adresse à qui? Aux élus et la direction

2014-01-08

## **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 23.

Mme Majella René, gma 1  
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire  
« en signant le présent procès-verbal  
le maire est réputé avoir signé  
toutes les résolutions »